



# Entre-nous

N°459 du 24 avril 2021

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### **VACCINATION CONTRE LA COVID-19 EN ILLE-ET-VILAINE**

- Un numéro unique pour prendre rendez-vous dans les centres de vaccination : 0805 690 821. Ce numéro vert (appels gratuits) fonctionne du lundi au vendredi de 09 à 17 heures. Centre de Vaccination de Vitré : **02.23.55.54.53**

**DON DU SANG** - Le prochain don du sang aura lieu à Rannée, salle du temps libre, le **mercredi 5 mai** de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 18h30. Prendre rendez-vous sur [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)

**CEREMONIE DU 8 MAI** - La cérémonie commémorative aura lieu mais en comité restreint et non ouverte au public comme l'an passé.

**INHUMATION** - M. JOLIVET Jean, 97 ans

**PECHE A L'ETANG** - Ouverture de la pêche le 1<sup>er</sup> mai 2021 : carte annuelle 25 € (Rannée), 30 € (Hors commune) ou carte journalière 3.50 € (Rannée), 5 € (hors commune) ; les cartes sont actuellement en vente en mairie et à partir du 1<sup>er</sup> mai en vente également au Bar le Rannée 15 avenue de l'Ardenne (cartes journalières) et auprès de M. LUSSOT Constant, sur le site de l'étang, habilité par M. le Maire à contrôler le droit de pêche et à vendre des cartes à la journée.

**FERMETURE DE LA MAIRIE** - La mairie sera fermée le vendredi 14 mai (permanence de deux heures pour les inscriptions électorales) et le samedi 15 mai 2021.

**DEJECTIONS CANINES** - Il est rappelé que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux pour enfants et ce, par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser la **verbalisation des personnes qui seront surprises ou identifiées à laisser des déjections canines sur le territoire de la commune** et de fixer à **50 euros le montant de l'amende forfaitaire qui fera l'objet d'un titre de recettes auprès du Trésor Public**. Le Maire et les Adjointes ont le pouvoir de police judiciaire et pourront verbaliser les contrevenants.

Si vous ne disposez pas de sachet, quatre bornes de propreté ont été installées : place de l'église, complexe de Brétigné, parking de l'étang et avenue St Lazare, à côté des Bornes d'Apports Volontaires. Chaque distributeur fournit des petits sacs individuels qu'il faut fermer soigneusement après récupération des déjections et jeter dans une poubelle. Merci de faire preuve de civisme en prenant un seul sachet à chaque fois.

**INSCRIPTIONS ELECTORALES** - Les dates retenues par le Gouvernement pour la tenue du double scrutin départemental et régional sont le **dimanche 20 juin** pour le premier tour et le **dimanche 27 juin** pour le second.

Pour pouvoir voter cette année, la **date limite d'inscription sur les listes électorales est le 14 mai 2021**. Attention, le vendredi 14 mai la mairie sera fermée mais il y aura une permanence de deux heures pour les inscriptions électorales.

**PROCURATION** - Nouvelle procédure ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale : l'électeur mandant saisit en ligne sa demande de procuration après s'être authentifié via France Connect ; la validation par le mandant de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères. Le mandant se rend ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité. L'Officier de Police Judiciaire saisit la référence, et vérifie l'identité au regard de la pièce présentée. La validation sur le portail par l'OPJ déclenche la transmission instantanée et entièrement dématérialisée de la procuration vers la commune d'inscription du mandat.

**MEDIATHEQUE** - Exposition photo gratuite en vis-à-vis libre du **5 au 29 mai 2021** : « Ici coule l'Oudon » du Syndicat du Bassin de l'Oudon ; il vous est proposé de découvrir en photos les paysages et agriculteurs du territoire.

La médiathèque est ouverte les mercredis et samedis de 10h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00 (sauf les 1<sup>er</sup>, 8 et 19 mai).

## INFORMATIONS GENERALES

**CENTRE SOCIAL** - Inscription pour l'Accueil de Loisirs à Rannée du 6 au 30 juillet 2021 : date limite de dépôt de la feuille d'inscription (sur le site du Centre Social) fixée au 21 mai 2021.

**CONCILIATEUR DE JUSTICE** - M. BESNAULT a été nommé Conciliateur de Justice pour le canton de la Guerche de Bretagne. Il assure une permanence le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 09h00 à 12h00 au sein de la structure France services, dans les locaux de la mairie de La Guerche de Bretagne. Prendre Rendez-vous au 02.99.96.01.70 ou sur franceservices@laguerchedebretagne.fr

**DECLARATIONS DES REVENUS** - La campagne de déclaration des revenus est lancée et les services en ligne de la DGFIP sont ouverts. Pour la 3<sup>ème</sup> année, la déclaration en ligne est obligatoire ; les contribuables brétiliens ont jusqu'au mardi 1<sup>er</sup> juin 2021 pour la réaliser. **Les usagers qui ne disposent pas d'une connexion internet ou ayant des difficultés à utiliser les outils numériques bénéficient d'une dérogation et peuvent envoyer leur déclaration au format papier avant le 20 mai 2021.**

Les services de la Direction régionale des Finances publiques de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine répondent aux questions des usagers et les aident dans leurs démarches. Pour cela, il suffit d'appeler au : 0809 401 401 du lundi au vendredi de 08h30 à 19h00 (numéro d'appel et service gratuit).

Compte-tenu du contexte sanitaire, il est préférable de prendre rendez-vous par téléphone (au numéro ci-dessus) ou par la messagerie sécurisée du site impots.gouv.fr avant de se déplacer dans un Centre des Finances publiques.

**La DGFIP de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine se déplace près de chez vous** - Pour les usagers, dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, la DGFIP assurera des permanences dédiées à la campagne déclarative dans les établissements France Services, ainsi que dans plusieurs services de la DRFIP 35 ; **pour le secteur de Vitré** : France Services à La Guerche de Bretagne le **11 mai** (matin) sur rendez-vous exclusivement ; Antenne du Service de Gestion comptable de Retiers : **18 mai** (toute la journée).

**OPERATION BIMBY** - Des consultations gratuites pour faire avancer vos projets habitat/immo ; missionnés par le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré, les superurbanistes de l'équipe du LIV répondent à vos questions, proposent leurs idées,

modélisent votre projet en 3D et vous accompagnent gratuitement dans vos démarches.

Chaque habitant qui le souhaite, quelles que soient ses questions liées au logement ou à l'habitat, peut prendre rendez-vous pour un entretien gratuit, sans engagement au 0805 38 28 99 (numéro gratuit) ou sur <https://bimby.pays-de-vitre.fr> avant le 30 avril 2021.

## NOS ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

**CLUB DE L'ARDENNE** - 25 mars, **élection du tiers sortant** (50 votants) Annick BECAN, Daniel COUET, Madeleine GATINEL, Yvette HOCDE - réélus : Annick BECAN, 49 voix, Daniel COUET 50 voix, Madeleine GATINEL 50 voix, Yvette HOCDE 46 voix.

1<sup>er</sup> avril, **élection du bureau** : présidente Annick BECAN, vice-président Raymond GILET, secrétaire Louise BRIANTAIS, secrétaire adjointe Madeleine GATINEL, trésorier André OURY, trésorière adjointe Odile BEASSE ; **membres** : Daniel COUET, Bernard MANCEL, Joël RENIER, Jean Claude DENOUAL, Yvette HOCDE.

**APEL RPI RANEE DROUGES** - Prochaine collecte de papiers **samedi 8 mai de 10h00 à 12h00** devant les écoles de Drouges et Rannée, si la levée de confinement à lieu.

**RANEE SYMPHONIE FLEURIE** - La distribution des commandes de fleurs aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> mai 2021 aux Etablissements « Aux Plaisirs du Jardin » route de Rannée/La Guerche de 9h00 à 12h00. Pour plus de renseignements, contacter M. FILATRE au 02.99.96.24.48.

Merci de respecter le port du masque et les gestes barrières.

## DIVERS

- **A louer** jardin de 400 m<sup>2</sup> avenue Saint Lazare **contact** : Gérard CHOPIN 1 avenue Saint Lazare 06.12.11.73.49

- **Trouvé** le 9 avril paon bleu vers le Racheray ; contacter la mairie au 02.99.96.23.34.

- **A vendre** 31 jardinières en pierre beige l 20cm x L 60 cm x H15 cm, 5 € l'unité - Contacter Madame MALECOT au 06.15.37.62.35

Feuille d'information locale élaborée par l'Association SAINT LAZARE  
et éditée par la Mairie de RANEE

Prochaine parution le **29 mai 2021**, vos annonces peuvent être déposées à la Mairie (boîte aux lettres) ou envoyées à [mairie.ranee@wanadoo.fr](mailto:mairie.ranee@wanadoo.fr) **jusqu'au mardi 26 mai 2021.**

Vous pouvez également consulter la feuille Entre-Nous sur le site internet : [www.ranee.com](http://www.ranee.com)

